

Résultats du premier trimestre de l'exercice 2022

Pour la période de trois mois s'étant
terminée au 31 décembre 2021 et 2020

2 février 2022

CGI



Informations et déclarations prospectives

Nos présentations contiennent des « informations prospectives » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières ainsi que des « déclarations prospectives » au sens de la loi américaine intitulée Private Securities Litigation Reform Act of 1995 et des autres règles d'exonération américaines applicables. Ces informations et déclarations prospectives sont présentées et communiquées conformément aux règles d'exonération prévues dans les lois canadiennes et américaines sur les valeurs mobilières applicables. Ces informations et déclarations prospectives comprennent toutes les informations et déclarations relatives aux intentions, aux projets, aux attentes, aux opinions, aux objectifs, au rendement futur et à la stratégie de CGI, ainsi que toute autre information ou déclaration liée à des circonstances ou à des événements futurs qui ne concernent pas directement et exclusivement des faits historiques. Les informations et déclarations prospectives emploient souvent, mais pas toujours, des termes comme « croire », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention », « envisager », « prévoir », « planifier », « prédire », « projeter », « viser à », « chercher à », « s'efforcer de », « potentiel », « continuer », « d'bler », « peut », « pourrait », « devrait », ainsi que tout autre terme de nature semblable et toute autre forme conjuguée de ces termes. Ces informations et déclarations sont fondées sur notre perception des tendances historiques, de la situation actuelle et de l'évolution prévue des affaires, ainsi que d'autres hypothèses, tant générales que spécifiques, que nous jugeons appropriées dans les circonstances. Elles font toutefois, de par leur nature même, l'objet de risques et d'incertitudes inhérents sur lesquels CGI n'a, dans bon nombre de cas, aucune emprise, et en raison desquels les résultats réels pourraient différer considérablement des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent en particulier, mais sans s'y limiter : les risques liés au marché, comme l'intensité des activités de nos clients, qui est tributaire de la conjoncture économique et politique, les autres risques externes (comme les pandémies) et notre capacité à négocier de nouveaux contrats; les risques liés à notre secteur d'activité, comme la concurrence, et notre capacité d'attirer et de fidéliser du personnel compétent, de développer et d'élargir nos gammes de services, de pénétrer de nouveaux marchés et de protéger nos droits de propriété intellectuelle; les risques liés à notre entreprise comme ceux associés à notre stratégie de croissance, y compris l'intégration de nouvelles activités, le risque financier et le risque opérationnel associés aux marchés internationaux, le risque de change, l'évolution des lois fiscales et autres programmes fiscaux, notre capacité à négocier des modalités contractuelles favorables, à offrir nos services et à recouvrer nos créances; les risques d'atteinte à notre réputation et risques financiers inhérents aux atteintes à la cybersécurité de CGI et à d'autres incidents, les risques financiers portant notamment sur les besoins et exigences en matière de liquidités, le maintien des ratios financiers et l'évolution de la solvabilité et des notes de crédit; de même que tous autres risques et hypothèses énoncés ou intégrés par renvoi dans nos présentations, le rapport de gestion trimestriel de CGI et les autres documents que nous publions, y compris ceux que nous déposons auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com) et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov). Les risques découlant de la pandémie de coronavirus (COVID-19) sont analysés à la rubrique intitulée *Risques liés à une pandémie* à la section 8.1.1. du rapport de gestion trimestriel de CGI. Sauf indication contraire, les informations et déclarations prospectives contenues dans nos présentations sont présentées en date des présentes, et CGI décline toute intention ou obligation de les mettre à jour ou de les réviser consécutivement à l'obtention de nouveaux renseignements ou à l'arrivée d'événements nouveaux, ou pour tout autre motif, sauf dans la mesure où les lois applicables ne l'exigent. Bien que nous sommes d'avis que les hypothèses sur lesquelles les informations et déclarations prospectives sont fondées semblaient raisonnables en date des présentes, vous êtes mis en garde contre le risque de leur accorder une crédibilité excessive. Il convient aussi de rappeler que les informations et déclarations prospectives sont présentées dans le seul but d'aider les investisseurs et les autres parties à comprendre nos objectifs, nos priorités stratégiques et nos perspectives commerciales, ainsi que le contexte dans lequel nous prévoyons exercer nos activités. Vous êtes mis en garde contre la possibilité que ces informations et déclarations prospectives puissent ne pas convenir à d'autres fins. Vous trouverez à la rubrique intitulée *Environnement du risque* dans les rapports de gestion trimestriels de CGI, intégrée par renvoi dans la présente mise en garde, de plus amples renseignements sur les risques pouvant faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon importante des attentes actuelles. Vous êtes également prié de tenir compte du fait que les risques précités et ceux décrits dans les rapports de gestion trimestriels et autres documents de CGI ne sont pas les seuls risques susceptibles de nous toucher. D'autres risques et incertitudes dont nous ignorons actuellement l'existence ou que nous jugeons actuellement négligeables pourraient également avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière, notre performance financière, nos flux de trésorerie, nos activités commerciales ou notre réputation.

Veillez consulter la section « Investisseurs » de notre site Internet à www.cgi.com pour accéder aux documents d'information continue utilisés par la direction dans ses discussions avec les investisseurs et les analystes sur les résultats de CGI.

Tous les montants sont en dollars canadiens à moins d'indication contraire.

Définitions des mesures financières non définies par les principes comptables généralement reconnus (PCGR) et autres mesures clés de rendement

Mesures financières non définies par les principes comptables généralement reconnus (PCGR) figurant dans cette présentation : croissance en devises constantes, BAIL ajusté, marge du BAIL ajusté, dette nette, ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette, rendement du capital investi (RCI), bénéfice net exduant les éléments spécifiques, marge du bénéfice net exduant les éléments spécifiques, et bénéfice par action après dilution exduant les éléments spécifiques.

CGI présente ses résultats financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Néanmoins, la direction estime que certaines mesures de rendement qui ne sont pas définies par les PCGR fournissent une information utile aux investisseurs sur la situation financière et les résultats d'exploitation de l'entreprise, car elles constituent des indicateurs supplémentaires de son rendement. Ces mesures n'ont pas de signification normalisée en vertu des PCGR et, par conséquent, il est peu probable qu'elles puissent être comparées à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés et elles doivent être considérées comme des mesures supplémentaires et non comme des mesures de remplacement de l'information financière connexe préparée selon les PCGR. Le rapport de gestion du premier trimestre de l'exercice 2022, présenté sur le site Web de CGI et déposé au moyen des systèmes SEDAR à www.sedar.com et EDGAR à www.sec.gov, comprend, en pages 3, 4 et 5, des explications supplémentaires au sujet des mesures financières non définies par les PCGR. Mesures clés de rendement figurant dans cette présentation : nouveaux contrats signés, ratio nouveaux contrats/facturation, carnet de commandes, délai moyen de recouvrement des créances, marge bénéficiaire nette et rendement des capitaux propres (RCP). La composition de ces mesures est également présentée dans le rapport de gestion du premier trimestre de l'exercice 2022, en pages 3, 4 et 5.



GEORGE D. SCHINDLER

Président et
chef de la direction



FRANÇOIS BOULANGER

Vice-président exécutif et
chef de la direction financière

Résultats financiers du premier trimestre de l'exercice 2022

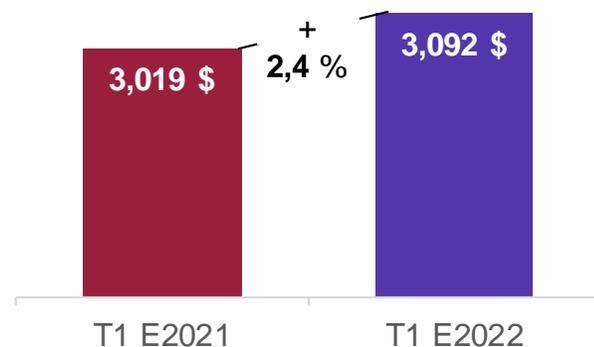
vs T1 E2021

Revenus	3,09 G\$		2,4 %
Croissance en devises constantes*			6,8 %
BAll ajusté*	521 M\$		5,2 %
Marge du BAll ajusté*	16,9 %		50 p. c.
Bénéfice net	367 M\$		7,0 %
Marge bénéficiaire nette*	11,9 %		50 p. c.
Bénéfice net, excluant les éléments spécifiques*	369 M\$		6,4 %
Marge du bénéfice net, excluant les éléments spécifiques*	11,9 %		40 p. c.
BPA dilué	1,49 \$		12,9 %
BPA dilué, excluant les éléments spécifiques*	1,50 \$		12,8 %

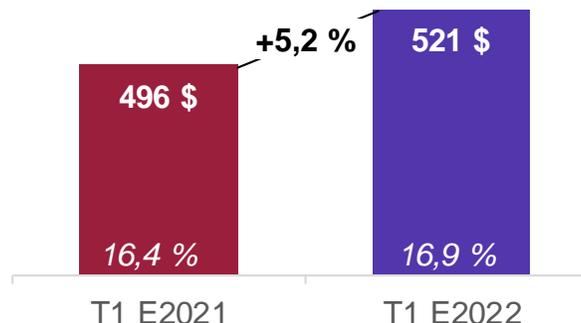
* Le rapport de gestion du premier trimestre de l'exercice 2022 présente un rapprochement de la croissance en devises constantes, du BAll ajusté, de la marge du BAll ajusté et du bénéfice net, de la marge bénéficiaire nette, du BPA dilué (les trois derniers éléments excluant les éléments spécifiques) et de leurs mesures les plus proches selon les IFRS qui ne sont pas définies par les PCGR. Les éléments spécifiques peuvent comprendre des frais connexes aux acquisitions et des coûts d'intégration, déduction faite des impôts. Ces éléments spécifiques sont présentés à la section 3.8.3. du rapport de gestion du premier trimestre de l'exercice 2022. La marge bénéficiaire nette est une mesure de rendement clé pour laquelle nous fournissons davantage de détails dans le rapport de gestion du premier trimestre de l'exercice 2022.

Résultats financiers du premier trimestre de l'exercice 2022

Revenus



BAIL ajusté et sa marge*

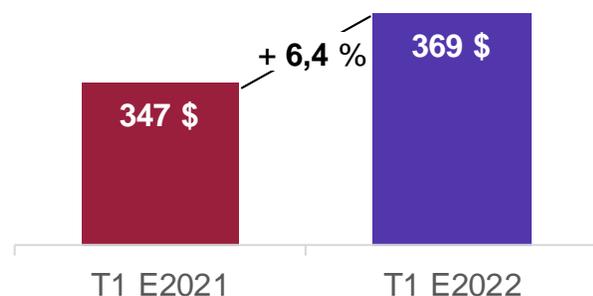


Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

(en dollars et en % des revenus)



Bénéfice net et marge, excluant les éléments spécifiques*



BPA dilué, excluant les éléments spécifiques*



* Tous les chiffres sont en millions de dollars.

* Le BAIL ajusté, la marge du BAIL ajusté et le bénéfice net, la marge bénéficiaire nette et le BPA dilué (les trois derniers éléments excluant les éléments spécifiques) sont des mesures non définies par les PCGR pour lesquelles davantage de détails sont fournis dans le rapport de gestion du premier trimestre de l'E2022.

La demande pour des services complets stimule la signature de contrats

**Nouveaux contrats signés pour une valeur de 3,6 G\$ au T1;
ratio nouveaux contrats/facturation de 117 %**

T1 E2022

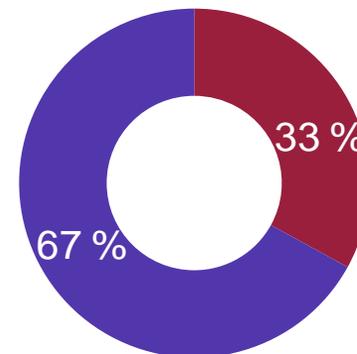
3,6 G\$

117 %

NOUVEAUX
CONTRATS SIGNÉS*

RATIO NOUVEAUX
CONTRATS/FACTURATION*

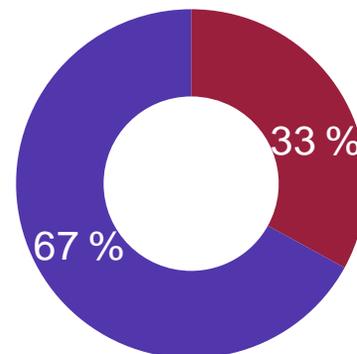
TYPE DE CONTRAT



Douze derniers mois

14,0 G\$

115 %



* Les nouveaux contrats signés et le ratio nouveaux contrats/facturation sont des mesures clés de rendement pour lesquelles nous offrons davantage d'information dans le rapport de gestion du premier trimestre de l'E2022.

Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

T1 E2022	484,3 M\$	15,7 %	1,96 \$
----------	-----------	--------	---------

FLUX DE
TRÉSORERIE

% DES REVENUS

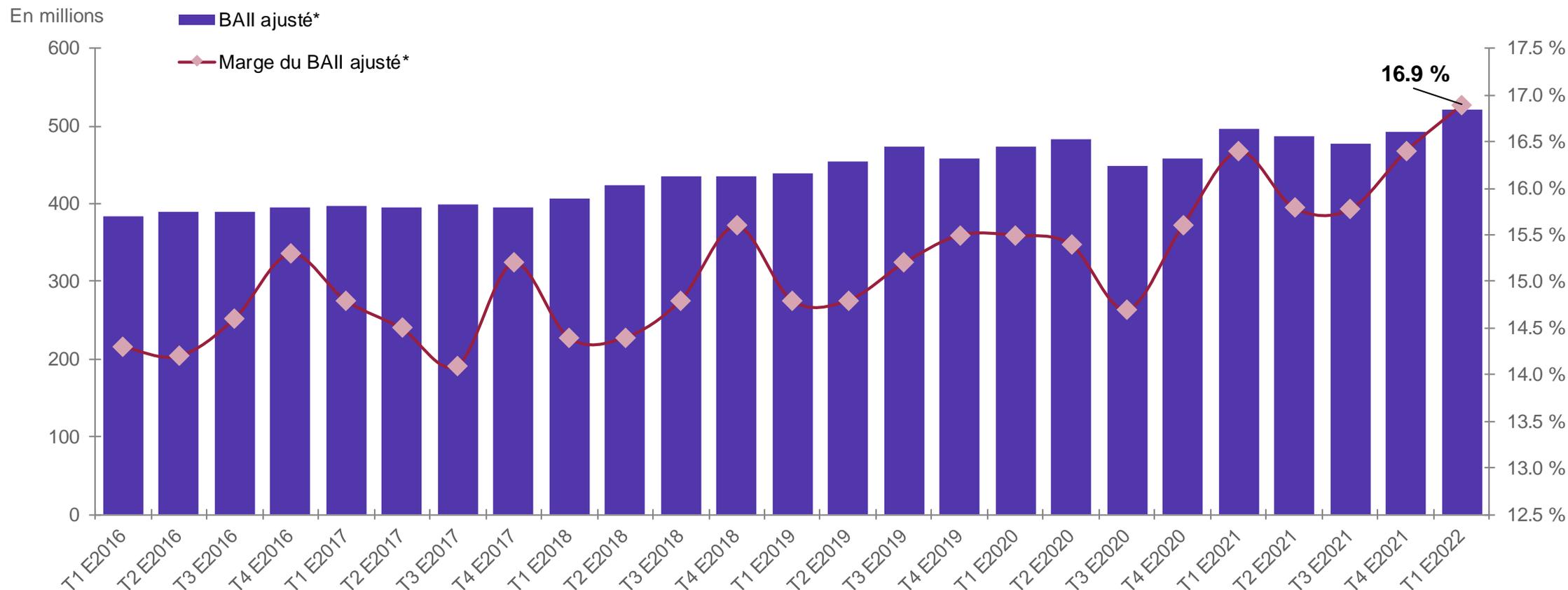
PAR ACTION*

Douze derniers mois	2,0 G\$	16,4 %	8,02 \$
---------------------	---------	--------	---------

* Le flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation par action après dilution est une mesure clé du rendement de notre flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, présentée par action, qui suppose l'exercice de tous les éléments dilutifs.

Résultats financiers du premier trimestre de l'exercice 2022

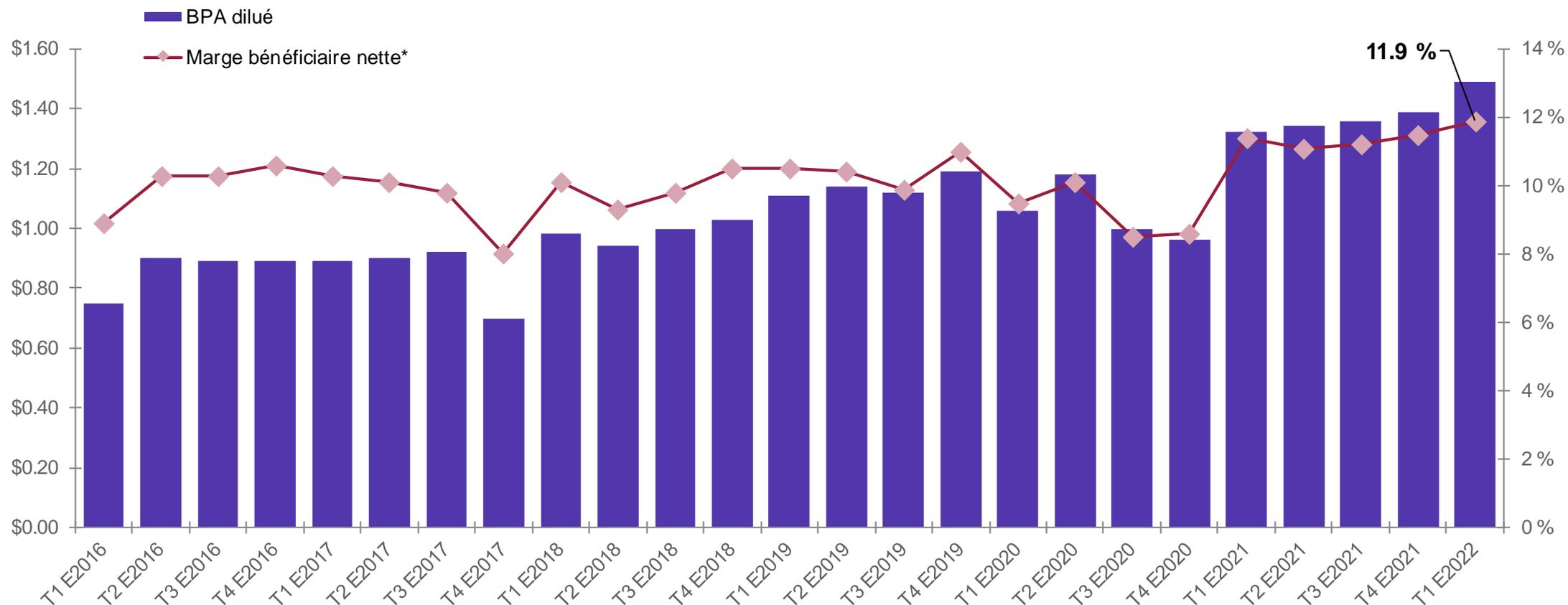
BAII ajusté de 521 M\$; marge de 16,9 %, en hausse de 50 points centésimaux p. r. au T1 de l'E2021



* Le rapport de gestion du premier trimestre de l'E2022 présente un rapprochement du BAII ajusté et de sa marge et de leurs mesures respectives les plus proches selon les IFRS qui ne sont pas définies par les PCGR.

Résultats financiers du premier trimestre de l'exercice 2022

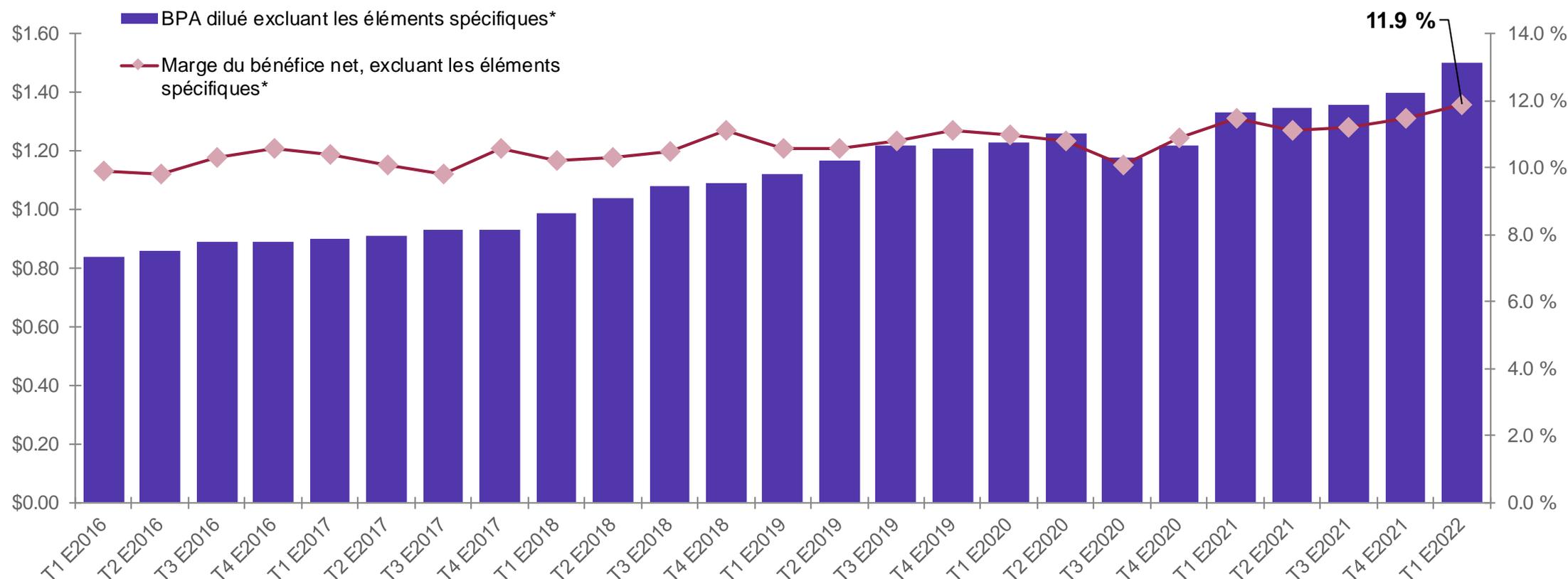
Bénéfice net de 367 M\$ – BPA de 1,49 \$, hausse de 12,9 % p. r. au T1 de l'E2021



* La marge bénéficiaire nette est une mesure de rendement clé pour laquelle nous fournissons davantage de détails dans le rapport de gestion du premier trimestre de l'E2022.

Résultats financiers du premier trimestre de l'exercice 2022

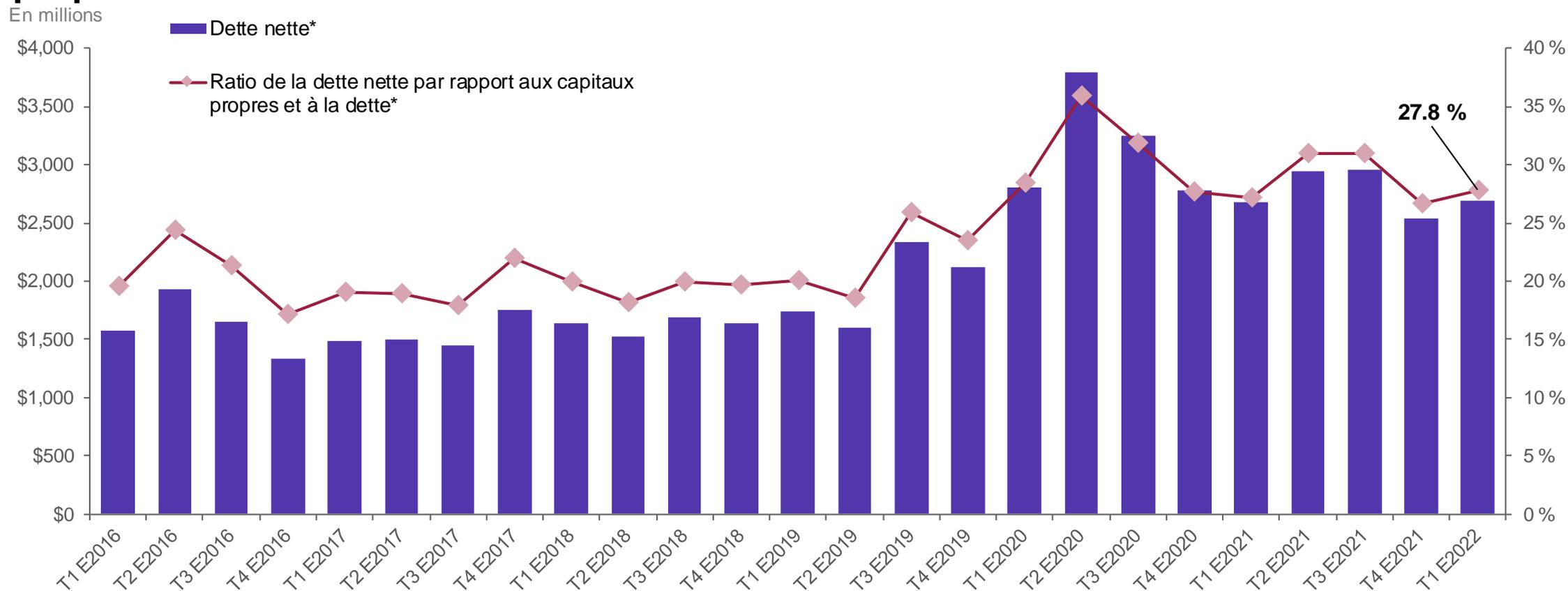
Bénéfice net excluant les éléments spécifiques* de 369 M\$ – BPA dilué excluant les éléments spécifiques* de 1,50 \$*, hausse de 12,8 % p. r. au T1 de l'E2021



* Le rapport de gestion du premier trimestre de l'E2022 présente rapprochement du bénéfice net, de la marge bénéficiaire nette, du BPA dilué (tous trois excluant les éléments spécifiques) et de leurs mesures respectives les plus proches selon les IFRS qui ne sont pas définies par les PCGR.

Résultats financiers du premier trimestre de l'exercice 2022

Dette nette de 2,69 G\$ ou 27,8 % du ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette



* Le rapport de gestion du premier trimestre de l'E2022 présente un rapprochement de la dette nette et du ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette et de leurs mesures respectives les plus proches selon les IFRS qui ne sont pas définies par les PCGR.

Communiquez avec l'équipe des Relations avec les investisseurs pour poursuivre la conversation.

Kevin Linder

Vice-président principal, Finances et trésorerie, et responsable des Relations avec les investisseurs

kevin.linder@cgi.com

+1 905-973-8363

Pour plus de renseignements : [CGI.com/investisseurs](https://www.cgi.com/investisseurs)

